

<https://www.snetap-fsu.fr/AED-une-nuit-de-travail-payee-3-heures.html>



AED : une nuit de travail payée 3 heures !

- Métiers - AE-AESH -



Date de mise en ligne : jeudi 29 avril 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png> AED : communiqué CGT-AGRI /

SNETAP-FSU

Pour nos organisations syndicales, la [CGT](#) Agri et le [SNETAP-FSU](#), le groupe de travail réuni ce Mardi 17 avril concernant la gestion des AED a confirmé la logique de maintenir les collègues dans une situation inacceptable, inentendable de précarité tant sur leurs conditions de travail que sur leurs rémunérations.

Une entrée en fonction avec une rémunération au [SMIC](#) et 6 ans après, être toujours au SMIC est tout simplement indigne et montre à quel point nos collègues AED sont considérés dans ce Ministère.

La lecture des documents préparatoires aux échanges montre une méconnaissance de la réalité des conditions dans lesquelles exercent nos collègues et c'est bien dommageable lorsque la volonté affichée est d'améliorer et d'actualiser la circulaire de 2003 !

Depuis 2003, le profil sociologique des [AE](#) recruté-es dans les établissements a évolué, ce sont aujourd'hui très majoritairement des mères de familles, parfois dans des situations de grande précarité (famille monoparentale, temps partiel imposé...), les étudiant-es sont aujourd'hui fortement minoritaires voire inexistantes dans certains établissements. Il est temps que le Ministère entende cette réalité et qu'il sorte ses personnels de la précarité.

On voudrait nous faire accepter ? cautionner ? entériner ? institutionnaliser ? une situation scandaleuse qui est, entre autres, de payer des collègues au SMIC qu'on ne s'y prendrait pas autrement sous couvert d'un groupe de travail dans le cadre d'échanges pour une actualisation des textes.

Des mobilisations inédites au cours de cette année ont clairement affiché le ras le bol des services de la vie scolaire, dénoncé le mépris du Ministère. Mais comme d'habitude, aucune marge de manoeuvre pour une négociation d'amélioration des conditions de travail de nos collègues précaires !

Nous ne sommes pas dupes et nous refusons de nous associer à cette logique mortifère imposée par les "ronds de cuir de Bercy" qui serrent toujours plus les cordons de la bourse.

Nos organisations syndicales, la CGT Agri et le SNETAP-FSU, revendiquent dans l'immédiat

" Une augmentation des salaires de 10%

" Des contrats a minima de 3 ans pour une progressivité de cette rémunération

" Une diminution du temps de travail

" L'abrogation du "forfait nuit"

" De véritables passerelles vers la fonction publique

Nos organisations syndicales, la CGT Agri et le SNETAP-FSU, réclament la mise en place :

" De véritables négociations pour modifier en profondeur le cadre réglementaire des personnels de vie scolaire, d'éducation, et d'animation

AED : une nuit de travail payée 3 heures !

" Afin de permettre réellement la poursuite d'études avec des horaires aménagés et un salaire digne, inspiré de ce qu'a pu être le statut MI-SE

" Afin de permettre une sécurisation dans l'emploi de ces personnels